

Communiqué de presse pour diffusion immédiate

L'Association des agences de communication créative (A2C) déçue du budget du Québec 2017-2018

« LES AGENCES DE COMMUNICATION CRÉATIVE SONT LA CLÉ POUR PROPULSER LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE AU QUÉBEC. »

Montréal (QC), 28 mars 2017 – Après avoir pris connaissance du budget provincial 2017-2018, l'Association des agences de communication créative (A2C) se dit déçue de ne voir aucune de ses recommandations visant à propulser l'innovation et le commerce électronique au Québec considérées par le gouvernement en place.

« Le Québec est doté d'un talent créatif et technologique hors du commun. Nous devons tirer profit de ce talent comme nous le ferions pour une richesse naturelle, notamment, en mettant en place un écosystème adéquat et en favorisant davantage la relation entre les agences de communication créative et les entreprises québécoises, » explique Dominique Villeneuve, présidente-directrice générale de l'A2C.

Toutefois, les mesures actuelles et récentes du gouvernement du Québec dans ce dossier minimisent les besoins réels des entreprises en matière de commerce électronique, en plus de maintenir un environnement fiscal inéquitable pour les agences. Cette situation nuit, d'une part, à l'essor du commerce électronique au Québec, mais aussi à la compétitivité des agences d'un point de vue de l'attraction et la rétention des meilleurs talents.

« L'approche du gouvernement du Québec dans ce dossier doit être plus audacieuse. Il faut investir au-delà des infrastructures technologiques et du simple virage numérique afin d'aider les entreprises à se démarquer face à la forte compétition, souligne Dominique Villeneuve. Les agences de communication créative sont la clé pour propulser le commerce électronique au Québec puisqu'elles détiennent l'expertise tant pour développer la technologie et en assurer le succès commercial, que pour maintenir une constante innovation. »

La nécessité d'un environnement fiscal propice à l'innovation

Un environnement fiscal représentatif de la réalité d'affaires d'aujourd'hui est donc essentiel. Plus précisément, l'A2C émet les recommandations suivantes :

- **Assurer l'accessibilité des agences de communication créative aux mesures fiscales déjà en place** notamment pour le crédit d'impôt pour le développement des affaires électroniques (CDAE) afin de rétablir une situation inéquitable.
- **Créer un programme d'aide à la commercialisation** pour répondre aux besoins des entreprises québécoises permettant de mettre en place une réelle stratégie de commerce électronique et de marketing numérique afin d'assurer le succès des technologies développées.

Ceci étant dit, l'Association des agences de communication créatives demeure positive dans les avancées de ce dossier. En effet, le gouvernement du Québec et les différents ministères rencontrés ont démontré être sensibles aux enjeux évoqués et une ouverture aux solutions proposées. L'A2C poursuivra ainsi son travail au cours des prochains mois, optimiste que le gouvernement provincial prendra prochainement des engagements clairs afin de propulser l'innovation au Québec, notamment dans le contexte de la nouvelle *Stratégie numérique du Québec* du Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI).

« Avec la montée du numérique et de la mondialisation des marchés, le Québec doit propulser l'innovation pour assurer sa croissance économique. Les agences de communication créative sont les alliés tout désignés pour y arriver et leur apport pourrait être considérablement multiplié avec une évolution naturelle de l'environnement fiscal en place. Au final, c'est tout le Québec qui en bénéficiera, » conclut Dominique Villeneuve.

À propos de l'A2C

L'A2C est la voix de près de 70 agences québécoises de toutes tailles, spécialités et configurations dédiées à la communication créative. Ses membres génèrent plus de 80 % du chiffre d'affaires de l'industrie au Québec et contribuent au succès des entreprises d'ici et d'ailleurs. Notre passion s'exprime à travers différentes initiatives visant à guider ces entreprises qui font face à des enjeux économiques, technologiques et sociaux – et, au final, assurer la vitalité et l'excellence de toute une industrie. Pour plus d'information, visitez a2c.quebec

-30-

Renseignements :

Romy Belzile-Maguire
Conseillère, communication marketing
Association des agences de communication créative (A2C)
514-848-1732 poste 201 R.BMaguire@a2c.quebec